



RESPONSE TO PETITION

Prepare in English and French marking 'Original Text' or 'Translation'

PETITION No.: **421-01692**

BY: **MS. MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)**

DATE: **SEPTEMBER 28, 2017**

PRINT NAME OF SIGNATORY: **THE HONOURABLE CATHERINE MCKENNA**

Response by the Minister of Environment and Climate Change

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C McKenna', written over a horizontal line.

SIGNATURE
Minister or Parliamentary Secretary

SUBJECT

Waste management

ORIGINAL TEXT

REPLY

Through the Canadian Council of Ministers of the Environment (CCME), the federal, provincial and territorial governments continue to work together to find solutions to waste management issues. On September 11, 2014, CCME ministers adopted a vision for waste management in Canada and committed to take action in their respective jurisdictions on waste. Ministers adopted four key objectives: 1) improving Canada's recycling rates and reducing the amount of waste created; 2) developing tools for environmentally-sound waste management in Canada; 3) changing producer and consumer behavior; and, 4) addressing the challenges faced by remote and northern communities in managing waste. Environment and Climate Change Canada continues to be actively engaged in CCME activities. More information is available on CCME's website at: http://www.ccme.ca/en/current_priorities/waste/index.html.

One of the initiatives under the CCME Action Plan on Waste includes continuing to achieve progress on the implementation of the Canada-wide Action Plan for Extended Producer Responsibility (CAP-EPR). Under the terms of the CAP-EPR, Canadian jurisdictions commit to working towards the development of EPR framework legislation and/or regulations to allow for action on priority products and materials. A CAP-EPR progress report is available on the CCME's website at: http://www.ccme.ca/en/resources/waste/extended_producer_responsibility.html. The CCME is currently working with industry to ensure a more consistent approach to EPR across the country.

The federal *National Strategy for Safe and Environmentally Sound Disposal of Lamps Containing Mercury Act* was enacted in June 2017. It requires the Minister of Environment and Climate Change to develop the strategy by June 2019 and to report on its implementation every 5 years thereafter. The national strategy will build upon a strong foundation of existing provincial, territorial, municipal and other initiatives, identify remaining gaps, and outline a shared plan of action. End-of-life management of lamps containing mercury remains a concern in Canada as most are disposed in municipal solid waste landfills, resulting in mercury releases to the environment as vapour and in leachate.

In June 2017, the Government of Canada announced its commitment to the United Nations Clean Seas campaign on marine litter. This is another step that demonstrates our commitment to take action on marine litter and keep waters clean and safe for generations to come. The campaign aims to secure commitments from governments, private sector and the public for actions to reduce the amount of plastics which are released in the world's oceans. Specifically, the campaign intends to reduce marine litter by reducing single use plastics and having a global ban on microbeads in cosmetics by 2022. The Government of Canada is contributing to the campaign by taking action on toiletries that contain plastic microbeads and working under the CCME to improve waste reduction and recycling in Canada.

In June 2017, G7 Environment Ministers met in Bologna, Italy to discuss a number of pressing environmental issues, including marine litter and resource efficiency. Building on the resource efficiency efforts by the G7 since 2015, the environment ministers committed to the 5-Year Bologna Roadmap. The Roadmap identifies priority actions to advance life cycle based materials management, resource efficiency, and the 3Rs, including in the supply chain. It touches on 11 key areas such as indicators, climate change, food waste, plastics, green public procurement, and lifetime extension product policies.



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N° DE LA PÉTITION : **421-01692**

DE : **MME MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)**

DATE : **LE 28 SEPTEMBRE 2017**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **L'HONORABLE CATHERINE MCKENNA**

Réponse de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Gestion des déchets

TRADUCTION

RÉPONSE

Par l'entremise du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME), les gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux continuent de travailler ensemble pour trouver des solutions aux enjeux de gestion des matières résiduelles. Le 11 septembre 2014, les ministres du Conseil ont adopté une vision pour la gestion des matières résiduelles au Canada et se sont engagés à prendre des mesures dans leur domaine de compétence respectif relativement aux matières résiduelles. Les ministres ont adopté quatre objectifs principaux : 1) améliorer les taux de recyclage au Canada et la réduction des quantités de matières résiduelles produites; 2) créer des outils pour une gestion écologique des matières résiduelles au Canada; 3) modifier les comportements des producteurs et des consommateurs et 4) remédier aux problèmes que soulève la gestion des matières résiduelles dans les collectivités éloignées et du Nord. Environnement et Changement climatique Canada continue de participer aux activités du CCME. De plus amples renseignements sont offerts sur le site Web du Conseil à l'adresse suivante :

http://www.ccme.ca/fr/current_priorities/waste/index.html.

L'une des initiatives en vertu du plan d'action du Conseil canadien des ministres de l'environnement sur les matières résiduelles vise à continuer de réaliser des progrès dans la mise en œuvre du Plan d'action pancanadien pour la responsabilité élargie des producteurs (RÉP). Par le Plan d'action, les gouvernements du Canada s'engagent à oeuvrer à

l'établissement de lois ou de règlements cadres de la RÉP qui leur permettraient de prendre des mesures à l'égard des produits et matériaux prioritaires. Le rapport d'étape du Plan d'action pancanadien pour la responsabilité élargie des producteurs est disponible sur le site Web du Conseil à l'adresse suivante : <http://www.ccme.ca/fr/current-priorities/waste/index.html>. Le CCME travaille actuellement avec l'industrie pour assurer une approche plus cohérente de la RÉP à travers le pays.

La *Loi relative à la stratégie nationale sur l'élimination sûre et écologique des lampes contenant du mercure* est entrée en vigueur en juin 2017. Elle exige que le ministre fédéral de l'Environnement élabore une stratégie nationale d'ici juin 2019 et établisse par la suite un rapport sur la mise en œuvre de cette stratégie tous les cinq ans. La stratégie nationale s'appuiera sur une base solide en ce qui concerne les initiatives provinciales, territoriales, municipales et autres, elle cernera les lacunes restantes et elle décrira un plan d'action partagé. La gestion des lampes au mercure en fin de vie utile demeure une préoccupation au Canada puisque la plupart sont éliminées dans des sites d'enfouissement municipaux de déchets solides, ce qui donne lieu à des rejets de mercure dans l'environnement sous forme de vapeurs et dans le lixiviat.

En juin 2017, le gouvernement du Canada a annoncé son engagement envers la campagne Océans propres des Nations Unies sur les déchets marins. Il s'agit d'une autre mesure pour montrer notre engagement à agir au sujet des déchets marins et à garder nos eaux propres et sûres pour les générations à venir. La campagne vise à obtenir l'engagement des gouvernements, du secteur privé et du public afin de prendre des mesures pour réduire la quantité de plastique rejetée dans les océans de la planète. En particulier, la campagne vise à diminuer la quantité de déchets marins en réduisant l'utilisation des plastiques à usage unique et en interdisant à l'échelle mondiale l'utilisation des microbilles dans les cosmétiques d'ici 2022. Le gouvernement du Canada contribue à la campagne en prenant des mesures à l'égard des produits de toilette qui contiennent des microbilles de plastique et en travaillant sous le CCME pour améliorer la réduction et le recyclage au Canada.

En juin 2017, les ministres de l'Environnement du G7 se sont réunis à Bologne, en Italie, pour discuter d'un certain nombre de questions environnementales urgentes, dont les déchets marins et l'efficacité des ressources. Tirant parti des efforts déployés par le G7 depuis 2015 par rapport à l'efficacité des ressources, les ministres de l'Environnement ont adhéré à la feuille de route quinquennale de Bologne. Cette feuille de route indique les mesures prioritaires visant à faire progresser la gestion des matières axée sur le cycle de vie, l'efficacité des ressources et les 3R, notamment dans la chaîne d'approvisionnement. Elle touche à 11 secteurs clés, comme les indicateurs, les changements climatiques, le gaspillage alimentaire, les plastiques, les achats publics écologiques et les politiques sur la prolongation de la durée de vie des produits.